

## LE COLISÉE

S'il n'existe aucune donnée certaine sur l'âge des amphithéâtres qui restent encore, le Colisée n'offre à ce sujet aucune incertitude ; c'est ici le premier amphithéâtre en pierre qui ait été construit par les Romains ; ce fut Auguste qui en conçut la première idée, mais il n'eut pas le temps de la mettre à exécution.

Vespasien fit dresser le plan de cet immense édifice, et le plus grand amphithéâtre du monde s'éleva pendant le viii<sup>e</sup> consulat de ce prince. Une médaille frappée dans cette circonstance porte, à son revers, l'image du Colisée, avec cette légende :

IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P. (1)

Ce monument n'était point encore terminé quand l'empereur mourut ; Titus, son successeur, eut la gloire de terminer l'œuvre de son père et d'en

(1) Le monument figure sur les médailles de Vespasien, Titus et Domitien.

faire la dédicace par des jeux extraordinaires , où un grand nombre d'animaux de toute espèce furent sacrifiés au plaisir de la population (1). Suétone, en parlant de Titus, dit : *Amphitheatro dedicato, thermisque celeriter exstructis, munus dedit apparatusissimum*; et comme assez généralement, chez les Romains, la construction d'un édifice est attribuée à celui qui en fait la dédicace, l'amphithéâtre Flavien fut considéré comme l'œuvre de Titus : *Et si fama et vulgus Tito magis adjudicavit, sive favore quodam in illum, sive potius ex romano ritu, quo receptum opera censerì a dedicante* (Juste-Lipse, 22.)

Ce monument fut établi tout près de la maison de Néron, sur un vaste étang appartenant à cet empereur.

*Hic ubi conspicui venerabilis amphitheatri  
Erigitur moles, stagna Neronis erant.* (Martial.)

D'après Suétone, cet étang était immense : *Stagnum maris instar circumseptum aedificiis ad urbium speciem*. Cette étendue faisait dire à Cassiodore : *Hoc Titi potentia principalis divitiarum profuso flumine, cogitavit aedificium fieri, ubi caput urbium potuisset*.

D'après Suétone (2) la dédicace du Colisée aurait eu lieu la dernière année du règne de Titus ; c'est

(1) D'après Dion, 900 animaux sauvages furent sacrifiés, et seulement 500, s'il faut en croire Eutrope.

(2) Vie de Titus, ch. VII.

également à la même époque qu'Eusèbe<sup>(1)</sup> indique cette solennité.

Dion semble la rapporter à l'année qui a précédé la mort de Titus, puisque, après avoir décrit les jeux qui eurent lieu dans cette circonstance, il ajoute : *In sequenti anno, dedicatis iis quæ supra dicta sunt* <sup>(2)</sup>.

Les historiens rapportent que, peu de temps après la dédicace de l'amphithéâtre Flavien, des vœux publics furent offerts, dans ce monument même, pour la santé de Titus, et que ce prince mourut quelque temps après cette cérémonie, dont une inscription a conservé la date; elle porte <sup>(3)</sup> :

III. NONAS. IANVARIII  
MAGISTER. C. IVNIVS. TADIUS. MELITANVS. COLLEGI  
FRATRVN ARVALIVM. NOMINE. VOTA. NVNCVPAVIT  
PRO SALVTE. IMP. TITI. CAESARIS

« Le troisième jour des nones de janvier, Caius  
» Junius Tadius Melitanus, au nom du collège des  
» frères Arvales, a adressé des vœux pour la santé  
» de l'empereur Titus César. »

Ces vœux eurent donc lieu au commencement de décembre, et l'empereur mourut le 13 septembre de l'année suivante.

Ne résulte-t-il pas de ces faits que l'inauguration de l'amphithéâtre Flavien a eu lieu sous Titus

(1) Chronique.

(2) Dion, Liv. LXVI, p. 757.

(3) Philippe Torri, *Dell' antichità d'Antio*, p. 97.

et non sous son successeur, comme le suppose M. Ampère? <sup>(1)</sup>

Martial, en parlant de Domitien, dit, il est vrai :

*Omnia Cæsareo cecit labor amphitheatro :  
Unum pro cunctis fama loquatur opus.*

Mais il ne faut voir dans ces vers que cette flatterie constante dont toute l'œuvre de Martial est remplie en faveur de Domitien ; peut-être celle-ci lui avait-elle été adressée à propos de quelques réparations affectées au Colisée <sup>(2)</sup>.

Ce monument a son grand axe, à peu près dans la direction de l'est à l'ouest, comme l'amphitéâtre de Nîmes ; sa façade extérieure est conservée sur toute la moitié nord de l'ellipse ; mais il n'existe plus rien de la partie qui concerne les gradins et leurs dispositions particulières. Il n'entre pas dans notre plan de décrire ce que nous n'avons pas vu ; nous préférons renvoyer aux auteurs qui ont cru pouvoir traiter cette question ; on peut conclure, toutefois, de l'inscription suivante, trouvée dans la campagne de Rome, qu'il y avait au moins trois précincts dans la disposition des gradins, et que ceux de la partie supérieure étaient en bois ; voici cette inscription :

(1) *Revue des Deux Mondes*, 13 février 1857, p. 766, Histoire Romaine à Rome.

(2) *Hoc Imperatore, multa opera fabricata sunt, Alrii VIII, Horrea, Operatoria, Amphitheatrum usque ad Clypea. Tacite. (Ant. Morcelli de Stilo Inscriptionum VII, p. 199-200.)*

LOCA, ADSIGNATA, IN, AMPHITHEATRO  
 L. AELIO. PLAVTIO. LAMIA. Q. PACTVMEIO  
 FRONTONE. COS  
 ACCEPTVM. AB. LABERIO. MAXIMO. PROCVRATORE  
 PAEF. ANNONAE  
 L. VENNVLEIO. APRONIANO. MAG. CVRATORE. THYRSO. L  
 FRATRIBVS. ARVALIBVS. MAENIANO. I. CVN. XII  
 GRADIB. MARM. VIII. GRADV. I. P. V  
 GRAD. VIII. PED. V  $\frac{1}{2}$  L F. PED. XXXXIIIS. GRADV. I. VNO  
 PED. XXIIIS. ET. MAENIANO. SVMMO  
 II. CVN. VI. GRADIB. MARM. IV. GRADV. I. VNO  
 P. XXIIS. ET. MAENIANO. SVMMO  
 IN. LIGNEIS. TAB. LIII. GRADIBVS. XI  
 GRADV. I. PED. V.  $\frac{2}{3}$   $\frac{1}{4}$  GRAD. XI  
 PED. VS.  $\frac{2}{3}$   $\frac{1}{4}$  S) F. PED. LXIIIS  $\frac{2}{3}$   $\frac{1}{4}$   
 SVMMA. PED. CXXVIII  $\frac{2}{3}$   $\frac{1}{4}$  SL

*Loca adsignata in amphitheatro*

*Lucio Aelio Plautio Lamia, Quinto Pactumoio  
 Frontone Consulibus;*

*Acceptum ab Laberio Maximo, Procuratore  
 Praefecto Annonæ;*

*Lucio Vennuleio Aproniano Magutio, Curatore Thyrso. Liberto*

*Fratribus Arvalibus (1) Maeniano primo cuneo duodecimo*

*Gradibus marmoreis octo; gradu primo pedes quinque,*

*Gradu octavo pedes quinque quadrantem semunciam sicili-*

*| cum faciunt pedes XXXXII semis gradu primo uno*

*Pede XXII Semis; et Maeniano summo*

*Secundo cuneo, sexto, gradibus marmoreis quatuor; gradu*

*[primo uno pede*

*Faciunt pedes XXII semis; et Maeniano summo*

*In ligneis, tabulatione LIII gradibus undecim*

*Gradu primo pedes V, trientem et semunciam, gradu unde-*

*| cimo*

*Pedes V deuncem, sicilicium, faciunt pedes LXIII deuncem*

*| semunciam*

*Summa pedes CXXIX, deuncem semunciam*

(1) Les frères Arvales, que Pline appelle *Arvorum sacerdotes*, institués par Romulus, étaient au nombre de douze; ils célébraient des fêtes pour obtenir des récoltes abondantes.

Cette inscription démontre d'une manière évidente que si la disposition matérielle des gradins en précinction avait eu pour but la distinction des classes dans la société romaine, leur subdivision en *cunei* permettait d'établir, dans ces mêmes rangs, des catégories particulières indiquées par la loi réglementaire des places dans les jeux publics; ce fait est démontré par la disposition de l'amphithéâtre de Pompéi et bien mieux encore par celui de Nîmes.

Les collèges ou corporations auxquels un *cuneus* était affecté, l'occupaient tout entier, c'est-à-dire tous les gradins de ce *cuneus*; jusqu'à présent, dans les monuments qui existent, nous n'avons remarqué ces subdivisions que sur les *cunei* du *podium*; l'inscription ci-dessus prouve cependant que les frères Arvales occupaient un certain nombre de places sur trois précinctions différentes; serait-ce là une prérogative applicable seulement à cette corporation? ou bien y avait-il, dans chaque précinction, des *cunei* réservés? Cette dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable, d'après certaines dispositions de l'amphithéâtre de Nîmes à cet égard.

Outre les dignitaires auxquels le peuple ou les magistrats accordaient l'honneur du *bisellium* et *quī*, pour cela, étaient appelés *bisellarii*, il y avait sur le *podium*, à chacune des extrémités du petit axe, une loge d'honneur destinée, l'une à l'empereur et l'autre aux vestales (1). Sur la loge

(1) *Virginibus Vestalibus locum in theatro separatim et contra*

impériale, appelée *suggestum* ou *cubiculum*, il y avait une espèce de trône, richement décoré, entouré d'une grille; cette loge, exclusivement destinée à l'empereur, lorsqu'il était présent<sup>(1)</sup>, ne se retrouve qu'à l'amphithéâtre de Nîmes. Pline, dans son panégyrique, loue beaucoup Trajan d'avoir refusé le *suggestum*, afin de jouir du spectacle, comme tout le monde, sans distinction.

Parmi les honneurs que le peuple romain rendit à Jules-César, fut celui de placer *Statuam inter reges et suggestum in orchestra* <sup>(2)</sup>.

Chez les Romains les places d'honneur étaient l'*orchestra* dans les théâtres, et le *podium* dans les amphithéâtres; cette destination commune a fait supposer à quelques auteurs modernes <sup>(3)</sup> qu'on pouvait appliquer indifféremment le nom d'*orchestra* ou de *podium*, lorsqu'il s'agissait des places de distinction, dans l'un ou l'autre de ces établissements <sup>(4)</sup>.

Cette erreur pourrait faire supposer que l'*orchestra* proprement dite comprenait quelques-uns des premiers gradins dans son enceinte, tandis qu'en réalité cette partie du théâtre n'était que

*prætoris tribunal dedit.* — Prudence dit également : *An quoniam podium in parte sedentes spectant.* (Cont. Symm. 11. 1008.)

(1) Jules César se servit le premier d'un *suggestum*, fait comme un lit de table (*triclinium*); on lui donna, pour cette raison, le nom de *Pulvinar*; ses successeurs s'en servirent toujours depuis au théâtre. (Mongès art. *Suggestum*.)

(2) Suet. *in Augusto*.

(3) Juste Lipse. — Mazzochi et plusieurs autres.

(4) Voyez Fontana; *Amphit. Flav.*, p. 95.

l'espace demi-circulaire circonscrit par le premier gradin du théâtre; en un mot, ce que, de nos jours, nous appelons le parterre; le nom d'*orchestra* vient de la destination que les Grecs lui avaient donnée dans le principe; aucun des anciens historiens n'a appliqué la qualification d'*orchestra* à une partie quelconque de l'amphithéâtre. Dion, pour exprimer l'amphithéâtre, le théâtre et le cirque (1) se sert des expressions *theatro venatorio*, *orchestra* et *hippodromo*; saint Jean Chrysostome, dans son homélie 25, au peuple d'Antioche, dit aussi *hippodromo* et *orchestra*, pour désigner le cirque et le théâtre.

L'état de dégradation où se trouve aujourd'hui le Colisée rendra toujours fort incertaines toutes les restaurations qu'on proposerait de sa *cavea*. S'il faut en croire Publius Victor, il pouvait contenir 87,000 personnes assises; d'après Nilly, le *podium* avait 24 gradins, la seconde précinction 16, et la troisième avait ses gradins, dont il n'indique pas le nombre, en marbre et en bois (2).

(1) Dion, *in Nerone*.

(2) *Sopra il podio cominciavano le gradinate per gli spettatori; le porte che vi davano l'ingresso chiamavansi vomitorj, perche, da esse, la multitudine del popolo pareva esser vomita. Le suddette gradinate erano divise in questo anfiteatro in tre ordini anticamente detti Meniani o precinzioni; il primo dei quali era di ventiquattro gradini; il secondo di sedeci ed ambedue erano di marmo. Il terzo, nella maggior parte in origine di legno, fu ristaurato da Eliogabalo et da Alessandro Severo. (Nibby, Itinerario di Roma, seconda giornata).*

D'après le *Moniteur* du 4 janvier 1841, l'architecte du Colisée s'appelait : Gaudentius (feuilleton de Mary Lafon).

Voyez Mémoire de l'Académie des inscriptions. Vol. 28 p. 585 relatif à la ruine du Colisée.

Comme dans tous les amphithéâtres, le plan du Colisée forme une ellipse dont le grand axe extérieur est de 187<sup>m</sup>,770, et le petit axe de 155<sup>m</sup>,658. Une ellipse intérieure tracée sur les mêmes axes forme l'arène proprement dite; le grand axe de cette dernière est de 76<sup>m</sup>,122 et le petit axe de 45<sup>m</sup>,851, d'où il résulte que l'épaisseur des constructions serait d'environ 51 mètres.

Quatre corridors sont établis dans cette épaisseur parallèlement à ces courbes et disposés de manière à distribuer, par divers escaliers, les parties supérieures du monument.

La façade, établie sur la courbe extérieure, se compose de trois étages percés, chacun, de quatre-vingts arcades séparées entre elles par une colonne engagée, d'ordre dorique au rez-de-chaussée, d'ordre ionique au premier étage, et d'ordre corinthien au troisième, avec leur entablement respectif; la hauteur de chacun d'eux est de 12<sup>m</sup>,20.

Ces trois étages sont surmontés d'un attique d'une espèce toute particulière, dont la description exigerait de longs détails, que la vue du monument explique immédiatement. La hauteur de cet attique est de 15<sup>m</sup>,40; il est décoré de pilastres composites à l'aplomb des colonnes engagées; des fenêtres rectangulaires surmontées de trois corbeaux en saillie sont disposées, de la manière suivante, entre ces pilastres: elles sont alternativement grandes et petites et à des hauteurs différentes; ces dernières sont percées dans le sou-

bassement des pilastres, et les plus grandes, au milieu des cadres dont ces pilastres forment les côtés. Ces fenêtres servaient probablement à éclairer des galeries intérieures dont il n'existe plus que des traces, et les trois corbeaux qui les surmontent étaient destinés à supporter des pieux pour le service du *velarium* dont on couvrait la *cavea* pendant le spectacle. L'entablement qui couronne ce dernier ordre est fort simple et tout particulier à cet édifice dont il semble former la corniche.

Il résulte des hauteurs que nous venons d'indiquer que la façade du Colisée a 52 mètres d'élévation, c'est-à-dire 8 mètres de plus que deux fois la hauteur des Arènes de Nîmes.

Voici quelle est la mesure des colonnes corinthiennes du Colisée :

- » On donne à ces colonnes, dans le haut : 0<sup>m</sup>,830 mil.
- — dans le bas : 0<sup>m</sup>,870 »
- » Et, par conséquent, au milieu : 0<sup>m</sup>,850 »
- » Quant à leur hauteur, elle est égale à... 7<sup>m</sup>,860 mil.

» En traduisant ces mesures en pieds romains de 0<sup>m</sup>,296 l'un, on trouve :

- » Diam<sup>e</sup> supér., 2<sup>p</sup>, 3<sup>p</sup>, 4<sup>d</sup>, = 0<sup>m</sup>,832<sup>m</sup>,5<sup>m</sup>, au lieu de 0<sup>m</sup>,830
- » Diam<sup>e</sup> moyen, 2<sup>p</sup>, 3<sup>p</sup>, 2<sup>d</sup>, = 0<sup>m</sup>,851<sup>m</sup>, — 0<sup>m</sup>,850
- » Diam<sup>e</sup> infér., 2<sup>p</sup>, 3<sup>p</sup>, 3<sup>d</sup>, = 0<sup>m</sup>,869<sup>m</sup>,5<sup>m</sup>, — 0<sup>m</sup>,870
- » Hauteur de la colonne 26<sup>p</sup>, 2<sup>p</sup>, = 7<sup>m</sup>,844<sup>m</sup>, — 7<sup>m</sup>,860

» Après cela, comment ne pas voir qu'il serait

- » impossible d'accepter pour module, dans un pa-  
 » reil monument, une longueur telle que 2<sup>p</sup>, 5<sup>p</sup>, 3<sup>d</sup> ?  
 » Comment refuser de reconnaître surtout que  
 » onze fois 2<sup>p</sup>, 5<sup>p</sup>, 2<sup>d</sup>, correspondent exactement  
 » et en théorie à 26<sup>p</sup>, 1<sup>p</sup>, 1<sup>d</sup>, mais en pratique,  
 » à 26<sup>p</sup>, 2<sup>p</sup>, d'où il suit d'abord que le module se  
 » trouve, encore une fois, sur le diamètre moyen,  
 » et, en second lieu, que la hauteur des colon-  
 » nes est égale à 22 modules ou 11 diamètres  
 » moyens. (1) »

L'entablement de ce second ordre a de hau-  
 teur ..... 2<sup>m</sup>,116

La hauteur de ses arcs est de..... 6<sup>m</sup>,617

Et leur largeur est de..... 4<sup>m</sup>,411

Voici les dimensions de l'ordre dorique qui  
 forme le rez-de-chaussée du monument :

La colonne à sa partie supérieure... 0<sup>m</sup>,817

— à sa base, diamètre..... 0<sup>m</sup>,885

La hauteur totale de la colonne..... 8<sup>m</sup>,451

Son entablement..... 1<sup>m</sup>,982

La hauteur de ses arcs..... 7<sup>m</sup>,286

Leur largeur..... 4<sup>m</sup>,411

Le quatrième ordre qui couronne l'édifice a

Pour la hauteur du socle du pilastre.. 0<sup>m</sup>,849

— — de sa base..... 0<sup>m</sup>,579

— — du chapiteau..... 1<sup>m</sup>,054

— — du pilastre..... 6<sup>m</sup>,866

Les arceaux du rez-de-chaussée sont numérotés,

(1) Nouvelle théorie du module, par M. Aurès, Nîmes, 1862, page 53.

sauf celui qui se trouve au nord, à l'extrémité du petit axe, entre ceux qui portent les n<sup>os</sup> XXXVIII et XXXVIII; cet arceau faisait face au palais de Titus, auquel il se rattachait, en quelque sorte, par un portique dont on voit les arrachements et le pavé; on dit que les colonnes de ce portique étaient en porphyre. Les matériaux du Colisée sont en travertin. (*Lapis tiburtinis*).

Ce qui prouve qu'il y avait encore beaucoup de bois dans ce premier amphithéâtre en pierre, c'est qu'il fut gravement endommagé par un incendie, qui eut lieu sous Antonin-le-Pieux; le même accident arriva sous Macrin, l'an 217, et le dommage fut réparé par Septime-Sévère. Des fouilles faites sous l'arène, par les Français, en 1812, mirent à découvert de vastes souterrains, dans lesquels on trouva des colonnes, des corniches et des inscriptions, l'une desquelles nous apprend que l'an 459 de l'ère chrétienne, les sièges du *Podium* et quelques-uns des arceaux de l'édifice furent réparés par *Lampridius*, préfet de Rome.

Les Goths en commencèrent la destruction; il fut aussi fort maltraité par la guerre civile du xiv<sup>e</sup> siècle, pendant laquelle ce monument fut considéré comme une carrière, dans laquelle les divers partis allaient chercher des matériaux pour se fortifier. Néanmoins, en 1534, il existait presque en entier; mais, à cette époque, le pape *Paul II* fit enlever une quantité de pierres qu'il employa à la construction du pont de *Ripetta*, de la *Chancellerie*,

des palais de *Farnèse* et de *Venise*, puis à la *Basilique de Saint-Pierre*.

S'il existe encore aujourd'hui, de la façade du Colisée, trente-six arceaux encore debout sur toute sa hauteur du côté du nord, c'est que Clément X, en 1675, avait déjà fait quelques réparations indiquées par une inscription qui existe sur l'entrée principale du levant, et que Pie VII, sous le pontificat duquel furent exécutés tant de travaux de consolidation des monuments antiques, fit élever cet appui gigantesque qui sert d'arc-boutant à la façade du Colisée du côté du mont *Cælius*.

La croix de bois est bien à sa place dans une enceinte où les chrétiens ont été si souvent déchirés; mais nous n'en saurions dire autant de ces niches colonnées et frontonées qui entourent l'Arène, sur l'une desquelles on lit : *Baciando la croce si acquista un anno e XL giorni d'indulgenza!*

---